

VILLE DE LÉVIS

NOM DE LA POLITIQUE	NUMÉRO DE LA POLITIQUE
Politique sur la confidentialité des renseignements personnels recueillis par un moyen technologique	P-2024-004
DIRECTIVE ADMINISTRATIVE : n.a.	ENTRÉE EN VIGUEUR : 02/07/2024
PROCÉDURE ADMINISTRATIVE : n.a.	MODIFICATION :
FORMULAIRE : n.a.	RÉSOLUTION : CE-2024-0594

QU'ENTEND-ON PAR « RENSEIGNEMENT PERSONNEL »?

Un « renseignement personnel » peut, à lui seul ou avec d'autres informations, permettre de vous identifier, de vous localiser ou d'entrer en contact avec vous.

COMMENT RECUEILLONS-NOUS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS?

Lorsque vous naviguez sur notre site Internet, téléchargez une de nos applications mobiles ou communiquez avec la Ville de Lévis (ci-après désignée la « Ville »), nous pouvons recueillir certains renseignements qui vous concernent et qui nous permettent de vous identifier afin de vous fournir le service requis.

La collecte des renseignements par la Ville s'effectue en toute transparence avec le consentement libre et éclairé de l'utilisateur et uniquement dans les cas où les renseignements recueillis sont nécessaires pour fournir le service requis. Cette collecte peut s'effectuer à l'aide de fichiers témoins (« Cookies ») et de mesures d'audience Web.

QUELS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RECUEILLONS-NOUS ?

Nous pouvons recueillir des renseignements qui permettent de vous identifier, des renseignements de paiement et des renseignements concernant votre utilisation de nos services.

Selon les services auxquelles vous souhaitez accéder, nous pourrions recueillir les renseignements suivants :

- Noms et prénoms;
- Adresses postales;
- Adresses électroniques;
- Numéros de téléphone;
- Dates de naissance;
- Numéros d'assurance sociale;
- Photos ou vidéos qui permettent l'identification d'une personne;
- Information de paiement;
- Liens familiaux et renseignements médicaux;
- Informations de localisation géographique;
- Pièces d'identité;
- Témoins d'utilisation.

POURQUOI NOUS RECUEILLONS DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS?

Pour mieux vous servir, afin de répondre à vos questions de traiter vos demandes et administrer notre site Internet ou nos applications. Ces renseignements peuvent aussi être utilisés afin de vérifier l'identité de l'utilisateur et de faciliter votre navigation sur notre site Internet ou nos applications.

VILLE DE LÉVIS

NOM DE LA POLITIQUE	NUMÉRO DE LA POLITIQUE
Politique sur la confidentialité des renseignements personnels recueillis par un moyen technologique	P-2024-004
DIRECTIVE ADMINISTRATIVE : n.a.	ENTRÉE EN VIGUEUR : 02/07/2024
PROCÉDURE ADMINISTRATIVE : n.a.	RÉVISION :
FORMULAIRE : n.a.	RÉSOLUTION : CE-2024-0594

Par exemple :

- Le paiement des constats d'infraction;
- Les requêtes 311;
- Le portail citoyen;
- La requête pour les permis de rénovation et de construction;
- L'abonnement et la réservation à la bibliothèque ou aux activités de loisirs;
- L'inscription aux activités et aux camps de jour;
- Les demandes d'accès à l'information;
- La demande de vérification des antécédents judiciaires;
- Les avis de réclamation
- Les demandes d'emploi;
- Les inscriptions aux avis automatisés;
- Les requêtes informatiques au Service de police;
- La plateforme de compte de taxes en ligne;
- La collecte des encombrants.

Nous devons parfois utiliser vos renseignements personnels pour :

- Respecter nos obligations légales;
- Prévenir les cybermenaces et les fraudes;
- Répondre aux demandes, mandats et ordonnances des tribunaux et autres organismes;
- Protéger vos droits et intérêts ainsi que les nôtres;
- Collaborer dans le cadre de poursuites judiciaires ou enquêtes.

À QUI COMMUNIQUONS-NOUS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS?

Dans certaines circonstances, nous faisons appel à des fournisseurs pour nous aider à vous servir. Avant de leur communiquer vos renseignements personnels, nous prenons des mesures raisonnables pour que ceux-ci s'engagent à respecter cette politique. Nous pourrions recourir à ceux-ci notamment en matière de service de paiement.

Nous pourrions également transmettre des renseignements anonymisés, afin d'assurer le développement et le fonctionnement des plateformes utilisées. Si tel est le cas, ce processus est irréversible et vos renseignements personnels ne peuvent être utilisés ou consultés. Une procédure de copie de données est également en place et permet à la Direction des technologies de l'information de déterminer et de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires à la transmission des renseignements personnels. Celle-ci prévoit les obligations suivantes :

- S'assurer de la pertinence de la transmission;
- Identifier et transférer uniquement les renseignements nécessaires à l'exécution du mandat du fournisseur;
- Appliquer une stratégie adéquate pour protéger les données (ex. mesures de sécurité);
- S'assurer que le transfert des données se fait d'une façon sécurisée.

VILLE DE LÉVIS

NOM DE LA POLITIQUE	NUMÉRO DE LA POLITIQUE
Politique sur la confidentialité des renseignements personnels recueillis par un moyen technologique	P-2024-004
DIRECTIVE ADMINISTRATIVE : n.a.	ENTRÉE EN VIGUEUR : 02/07/2024
PROCÉDURE ADMINISTRATIVE : n.a.	RÉVISION :
FORMULAIRE : n.a.	RÉSOLUTION : CE-2024-0594

OÙ VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SONT-ILS HÉBERGÉS?

Nous hébergeons et traitons vos renseignements personnels au Québec. Dans certaines circonstances, ils peuvent être hébergés à l'extérieur du Québec, là où nous engageons des fournisseurs de services tiers.

Vos renseignements personnels pourraient être communiqués dans des pays autres que votre pays de résidence, lesquels peuvent avoir des règles de protection des renseignements personnels différentes. Ils sont soumis aux lois du pays dans lequel ils se trouvent et peuvent faire l'objet d'une communication aux gouvernements, aux tribunaux ou aux organismes d'application de la loi ou de la réglementation du pays en question.

Toutefois, nos pratiques concernant vos renseignements personnels demeurent en tout temps régies par cette politique et les lois québécoises applicables en matière de protection des renseignements personnels, ainsi que les autres politiques et directives mises en place par la Ville.

COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS?

Nous conserverons vos renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire aux fins décrites dans cette politique, pour nous conformer à nos obligations légales, régler les différends et conclure des ententes avec nos clients ou partenaires. Les renseignements personnels peuvent être détruits en fonction du calendrier de conservation de la Ville.

Nous supprimons les renseignements personnels obsolètes ou inutiles, par exemple, si vous nous indiquez que vous cessez d'utiliser définitivement nos services. Vous pouvez en tout temps demander la rectification ou la suppression de renseignements, en apprendre plus à la section « *Quels sont vos droits concernant les renseignements personnels?* », ci-dessous.

COMMENT PROTÉGEONS-NOUS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS?

Mesures

Nous avons mis en place des mesures de protection physiques, administratives et techniques pour protéger la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels que nous détenons, notamment pour prévenir les accès non autorisés. Nous veillons également à ce que nos fournisseurs appliquent des mesures de protection adéquate.

Nos serveurs sont également gérés par notre Direction des technologies de l'information.

En cas d'incident impliquant des renseignements personnels, nous avons une procédure en cette matière. Il prévoit que nous aviserons les autorités et les personnes concernées lorsqu'un tel incident présente un risque de préjudice sérieux et que nous mettrons en place des mesures de mitigation pour limiter les conséquences négatives.

Limitation des accès

Seul le personnel autorisé et qualifié ayant besoin de consulter vos renseignements personnels dans l'exercice de leurs fonctions y a accès. De plus, les comptes d'utilisateurs et l'accès à des serveurs peuvent être soumis à la double authentification.

VILLE DE LÉVIS

NOM DE LA POLITIQUE	NUMÉRO DE LA POLITIQUE
Politique sur la confidentialité des renseignements personnels recueillis par un moyen technologique	P-2024-004
DIRECTIVE ADMINISTRATIVE : n.a.	ENTRÉE EN VIGUEUR : 02/07/2024
PROCÉDURE ADMINISTRATIVE : n.a.	RÉVISION :
FORMULAIRE : n.a.	RÉSOLUTION : CE-2024-0594

Avertissement

Toutefois, aucune mesure de sécurité n'est absolue ou entièrement garantie. Si vous avez des raisons de croire que votre interaction avec nous n'est plus sécurisée (par exemple, si vous pensez que la sécurité des renseignements que vous nous avez fournis a été compromise), veuillez nous contacter immédiatement à l'adresse indiquée dans la section « *Comment nous contacter?* », ci-dessous.

QUAND EST-CE QUE CETTE POLITIQUE NE S'APPLIQUE PAS?

Cette politique ne s'applique pas aux sites Web exploités par des tiers sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Si vous suivez un lien vers un site tiers (par exemple, pour vous inscrire à un événement), la politique de confidentialité de ce site tiers s'appliquera.

Nous ne sommes pas responsables de leurs politiques, procédures ou pratiques en matière de protection des renseignements personnels. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces politiques avant de soumettre des renseignements personnels à ces sites tiers.

QUELS SONT VOS DROITS CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS?

Accès, suppression et rectification

Vous pouvez accéder aux renseignements personnels que nous détenons à votre sujet et, s'il y a lieu, demander des rectifications, selon ce que la loi permet ou exige. Vous pouvez aussi demander la suppression d'un renseignement périmé ou non justifié, ou formuler par écrit des commentaires.

Toutefois, pour que les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet soient exacts et à jour, veuillez nous informer sans tarder de tout changement.

À votre demande, et à moins que cela ne soulève des difficultés pratiques sérieuses, nous pouvons vous communiquer un renseignement personnel informatisé dans un format technologique structuré et couramment utilisé. Nous communiquerons aussi, si vous le souhaitez, ce renseignement à toute personne ou à tout organisme autorisé par la loi à recueillir un tel renseignement.

Retrait de votre consentement

Vous pouvez également retirer votre consentement à l'utilisation et à la communication des renseignements personnels recueillis. Cependant, il se pourrait que nous ne soyons plus en mesure de vous offrir certains services.

Pour exercer vos droits, écrivez-nous à l'adresse de courriel indiquée à la section « Comment nous contacter? ». Nous pourrions vous demander une pièce d'identité pour s'assurer qu'il s'agit bien de vous.

Pour en savoir plus sur les droits que vous confèrent les lois québécoises qui protègent votre vie privée, consultez la [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels](#) (RLRQ, c. A-2.1).

VILLE DE LÉVIS

NOM DE LA POLITIQUE	NUMÉRO DE LA POLITIQUE
Politique sur la confidentialité des renseignements personnels recueillis par un moyen technologique	P-2024-004
DIRECTIVE ADMINISTRATIVE : n.a.	ENTRÉE EN VIGUEUR : 02/07/2024
PROCÉDURE ADMINISTRATIVE : n.a.	RÉVISION :
FORMULAIRE : n.a.	RÉSOLUTION : CE-2024-0594

COMMENT NOUS CONTACTER?

Pour toute question ou tout commentaire au sujet de cette politique ou de la protection de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec la responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels et greffière de la Ville de Lévis, aux coordonnées suivantes :

Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels et greffière de la Ville :

Me Marlyne Turgeon
Greffé
Ville de Lévis
2175, chemin du Fleuve
Lévis (Québec) G6W 7W9

Téléphone : 311 ou 418 839-2002 pour les personnes de l'extérieur de la Ville

Télécopieur : 418 835-4811

Courriel : greffe@ville.levis.qc.ca

Notre Responsable de la protection des renseignements personnels s'occupe de répondre aux demandes d'accès ou de rectification, d'information et à toute plainte que vous pourriez avoir relativement à nos pratiques à l'égard de vos renseignements personnels

Toute plainte relative aux pratiques de protection de la vie privée et des renseignements personnels de la Ville ou de sa conformité aux exigences de la LAI, qui concernent les renseignements personnels, doit être transmise par écrit au Greffier de la Ville, qui traite la plainte avec diligence. La plainte doit comprendre l'identité du plaignant, la date de la situation visée, le détail de la situation et les personnes impliquées. Aucune plainte anonyme n'est recevable.

ALLONS-NOUS METTRE À JOUR CETTE POLITIQUE?

Si nous apportons des changements importants à cette politique, par exemple, pour nous conformer aux nouvelles exigences de la loi, nous vous aviserons quinze jours à l'avance, afin que vous puissiez faire un choix éclairé quant à votre utilisation de nos services.

Nous mettrons la nouvelle version à votre disposition sur le site Internet, en indiquant la date de la dernière mise à jour. Si vous nous avez fourni vos coordonnées, nous vous transmettrons un avis de modification.

ÉTAPE	DATE (jour/mois/année0
1. Entrée en vigueur de la politique :	02/07/2024
2. Avis de modification numéro X de la politique (minimum 30 jours) :	XX/XX/XXXX
3. Entrée en vigueur de la Modification numéro X :	XX/XX/XXXX